

Au Centre de Loisirs Les P'tits Coeurs de Saintonge,



Les activités sont riches et variées, les animateurs travaillent en équipe pour leur proposer des activités culturelles, sportives et manuelles de façon ludique dans le respect d'autrui et la convivialité.

Toutes les activités sont d'ailleurs mises en oeuvre dans le respect des objectifs éducatifs suivants :

- * le respect mutuel entre les adultes et les enfants
- * créer du lien intergénérationnel
- * respecter le rythme de l'enfant
- * assurer la sécurité physique et affective de l'enfant
- * valoriser l'image des représentants légaux et créer un lien de confiance au sein de l'association
- * mettre en place un accueil généraliste, sans discrimination sociale et/ou culturelle,
- * proposer aux enfants un large choix d'activités pour leur permettre de s'épanouir, se socialiser et devenir acteurs de leurs loisirs,
- * responsabiliser les enfants dans un esprit de tolérance, de respect de l'environnement naturel et social afin de les rendre acteurs du monde dans lequel ils vivent,
- * stimuler le désir de vivre et d'organiser son propre temps libre avec ses contraintes et ses réalités.

Centre de Loisirs Les P'tits Coeurs de Saintonge
(Accueil de loisirs sans hébergement)



23 rue du Collège
17250 SAINT-PORCHAIRE
Tél. : 05 .46.98.47.15

Mail : lesptitscoeursdesaintonge@yahoo.fr
Site internet : www.mde-saintporchaire.fr
Facebook : P'tits Coeurs De Saintonge

Créée en décembre 2009, «Les P'tits Coeurs de Saintonge» est une association Loi 1901, gérée par des bénévoles.

Le centre accueille les enfant(s) de 3 à 12 ans, sans importance de leur lieu de résidence ou de leur scolarisation, tous les mercredis après-midis (dès 11h45) et pendant les vacances scolaires (sauf période de Nouvel An et une semaine en août). Il ouvre ses portes de 7h00 * à 19h00 **.

La capacité d'accueil est de 80 enfants.

* de 7h00 à 7h30 : garderie payante de 1€

** de 18h30 à 19h00 : garderie payante de 1€



Tarifs

Une **nouvelle grille tarifaire calculée sur le Quotient Familial** est instaurée **à partir du 1er janvier 2015**.

Le quotient familial est un outil de solidarité social permettant de calculer la participation des ouvrants droit en fonction des revenus du foyer et notamment du nombre d'enfants à charge.

Cette nouvelle tarification répond à un objectif d'équité sociale et permet de mettre en place des tarifs adaptés aux ressources et à la composition de chaque famille.

En pratique, la tranche du quotient familial dans laquelle se situe la famille détermine le tarif qui lui est appliqué.

Le quotient familial est valable pour la durée d'une année civile.

Important :

- * Il incombe à chaque famille de calculer son quotient familial et d'en produire le justificatif au Centre de Loisirs dès les premiers jours de janvier.
- * À défaut de production de justificatif, le tarif maximum sera appliqué à la famille.

Quotient familial	Journée complète	½ journée avec repas	½ journée sans repas
0 à 300	6 euros	5,50 euros	3,50 euros
301 à 500	8 euros	6,50 euros	4 euros
501 à 759	9,50 euros	8 euros	4,50 euros
760 à 1000	10,50 euros	8,50 euros	5 euros
+ 1000 et affiliés CAF	11,50 euros	9 euros	5,50 euros
Hors CAF (MSA, RSI)	13 euros	10 euros	6,50 euros
Hors CDC	14 euros	11 euros	7,50 euros

Calcul du Quotient Familial :

$$\frac{\text{Revenu de l'année de référence (abattements éventuels déduits)*} + \text{prestations familiales mensuelles (sauf prestations supplémentaires et apériodiques)**}}{\text{Nombre de parts ***}}$$

* Dans les situations suivantes : perception du RSA, chômage, invalidité, cessation d'activité pour congé parental,... : des abattements particuliers peuvent être appliqués sur les ressources.

** Les prestations supplémentaires ou apériodiques ne sont pas prises en compte dans la détermination du quotient familial (par ex. : l'allocation de rentrée scolaire, prime naissance, complément libre choix de mode de garde).

*** Nombre de parts :

2 parts pour les parents ou le parent isolé
+ ½ part par enfant à charge ou 1 part par enfant handicapé ou 1 part pour le 3ème enfant

Ou rendez-vous en page d'accueil de caf.fr, rubrique Mon Compte.

Ou accéder à cette page via notre site internet : www.mde-saintporchaire.fr, cliquez sur «Mde» puis «partenaires et liens» puis «CAF» et enbas de page à droite «mon compte»

